

## Burundi : gouvernement et société civile condamnent l'esclavage en Libye et la TEH

@rib News, 02/12/2017 â€“ Source Xinhua Le gouvernement burundais et la société civile "mettent sur la même longueur d'onde" dans la condamnation des "violations des droits de l'homme particulièrement observés en Libye, a constaté Xinhua à travers les déclarations sorties à l'occasion de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage célébrée le 2 décembre de chaque année. [Photo : Martin Nivyabandi, ministre burundais des Droits de la personne humaine.]

"Le gouvernement du Burundi s'est joint à la plupart des Etats du monde entier pour dénoncer ces violations ignobles des droits de l'homme, et encourage le gouvernement libyen dans les actions initiées portant sur l'ouverture des enquêtes pour punir les coupables", a déclaré à cette occasion au nom du gouvernement burundais Martin Nivyabandi, ministre des Droits de la personne humaine. Ces violations des droits de l'homme sont des "crimes contre l'humanité" que le gouvernement burundais "condamne fermement", a insisté le ministre, avant d'interpeller ses compatriotes parents "d'être plus vigilants" en éduquant leurs enfants dans un cadre de "promouvoir la passion". En dépit du défi de la pauvreté auquel font face certaines familles burundaises, le ministre Nivyabandi a recommandé cependant à ses compatriotes que seul "l'amour du travail bien fait" est la piste idéale à emprunter pour faire face aux défis du développement. Concernant la traite des êtres humains (TEH), notamment les filles burundaises, M. Nivyabandi a fait savoir que le gouvernement, par le truchement de son ministère des Relations extérieures et de la Coopération internationale, est en train de travailler avec les pays concernés, et que les dossiers ad hoc "avancent positivement". Il a recommandé particulièrement aux autorités territoriales burundaises à tous les niveaux de la hiérarchie de "jouer un rôle prépondérant de surveillants et d'éducateurs de la population, afin de mettre hors d'état de nuire les agents de ces organisations criminelles qui infiltrent les quartiers urbains et les villages ruraux pour recruter des filles qui vont travailler dans les pays concernés. De son côté, Prime Mbarubukye, président et représentant égal d'une ONG burundaise dénommée "Observatoire national pour la lutte contre la criminalité transnationale", a appelé l'Union africaine et l'Union européenne à enclencher une synergie internationale dans la lutte contre l'esclavage à travers des actions combinées contre la TEH en Afrique en général et en Libye en particulier. Pour lui, le fer de lance en la matière dans ce partenariat euro-africain ainsi souhaité devrait se concentrer sur l'adoption des stratégies communes allant dans le sens de démanteler tous les réseaux de la TEH à l'échelle du continent africain et européen, à l'aide d'une coopération transfrontalière renforcée et efficiente. S'appuyant sur des sources policières burundaises et des témoignages des victimes de la TEH, M. Mbarubukye a souligné que l'esclavage sous forme de la TEH est bel et bien une triste réalité au Burundi, comme en témoigne le nombre de victimes arrêtées chaque jour. A ce jour, a-t-il précisé, environ 3.014 Burundais au total ont été victimes de l'esclavage dans des pays arabes comme Oman, Arabie saoudite, Koweït et Liban au cours des trois dernières années. Cette ONG burundaise a plaidé également pour l'adoption, sous l'égide de l'UA, d'une convention africaine pour la lutte contre la TEH. Pour elle, la lutte contre la TEH au Burundi devrait se mener d'abord en amont, via notamment une décision du gouvernement qui "rendrait obligatoire l'éducation des jeunes filles burundaises, en leur garantissant l'accès à des bourses d'études susceptibles de les encourager à éviter les abandons scolaires". Selon M. Mbarubukye, au Burundi, les victimes sont composées en majorité par des milliers de femmes et de filles (soit près de 80%) et d'enfants (entre 15 et 20%) issus de milieux défavorisés. Elles sont non seulement touchées par la TEH, mais également par ses conséquences que sont la prostitution forcée, le travail forcé, le recrutement forcé d'enfants soldats dans les zones de conflit, le recrutement forcé d'enfants participant au commerce international de stupéfiants, la mendicité forcée, le mariage forcé et le trafic d'organes.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});